



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

clercs et employés de notaires : caisses

Question écrite n° 65505

Texte de la question

M. Michel Raison interroge M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville sur la situation de la caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires (CRPCEN). Depuis 1937, les clercs et employés de notaires autofinancent leur caisse de retraite et de prévoyance. Ce régime connaît aujourd'hui des difficultés d'équilibre qui auraient essentiellement pour origine des cotisations patronales insuffisantes. Par une lettre du 1er octobre dernier, le Gouvernement a encouragé le Conseil supérieur du notariat à formuler des propositions de rétablissement de l'équilibre financier du régime. Les représentants des clercs et employés de notaires craignent cependant que ces propositions entraînent une baisse de la couverture sociale actuelle, sans que les notaires-employeurs ne participent à la remise à niveau du régime. Alors que le rendez-vous sur la réforme des retraites est attendu pour 2010, il lui demande quelles mesures le Gouvernement compte prendre afin de réformer le régime de retraite des salariés du notariat dans la concertation avec les partenaires sociaux, de manière à rétablir l'équilibre du régime de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires.

Texte de la réponse

Le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville a, conjointement avec le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique, saisi le 1er octobre 2009 la présidente du régime de sécurité sociale des clercs et employés de notaires afin que le conseil d'administration de ce régime formule des propositions de redressement. En effet, le déficit du régime, qui atteignait déjà 131 millions d'euros en 2008, pourrait dépasser 200 millions d'euros en 2009 en dépit de la réforme intérieure l'année dernière dans le cadre de la réforme des régimes spéciaux. Le Gouvernement a invité le conseil d'administration à formuler rapidement ses propositions. Celles-ci devraient donc être remises prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Michel Raison](#)

Circonscription : Haute-Saône (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65505

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Ministère attributaire : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 2009, page 11361

Réponse publiée le : 2 février 2010, page 1209